



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accès à l'emploi des parents d'enfant avec handicap

Question écrite n° 5421

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, sur la situation des parents d'enfant avec handicap. En effet, le nombre d'enfants handicapés scolarisés est en augmentation régulière et atteint actuellement environ 300 000. Alors que certaines professions libérales permettent une souplesse horaire, l'organisation est différente pour les professions salariées et les parents demandent souvent des aménagements d'horaires, impliquant nécessairement une baisse des revenus. Ainsi nombreuses sont les personnes travaillant à 80 %. Centrés sur leur enfant et lui consacrant leur temps, les parents participent parfois à leur auto-exclusion de la sphère sociale. Ils n'accèdent plus aux loisirs, voient moins de monde et se renferment sur la cellule familiale. Elle lui demande donc ce qu'elle compte faire pour ne pas laisser les parents d'enfant avec handicap se marginaliser, s'appauvrir et s'isoler et si elle compte initier un projet de loi visant à privilégier et sécuriser l'accès au marché du travail pour cette catégorie de personnes.

Données clés

Auteur : [Mme Claire O'Petit](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5421

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : [Personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Solidarités, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2018](#), page 1104

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)